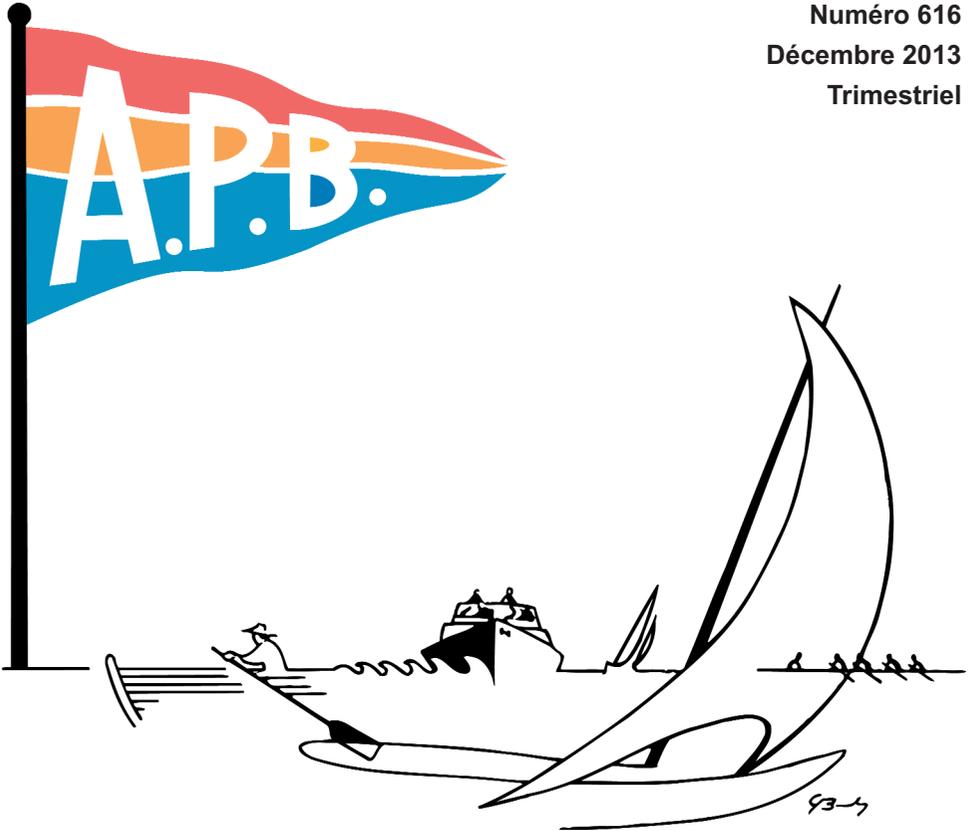
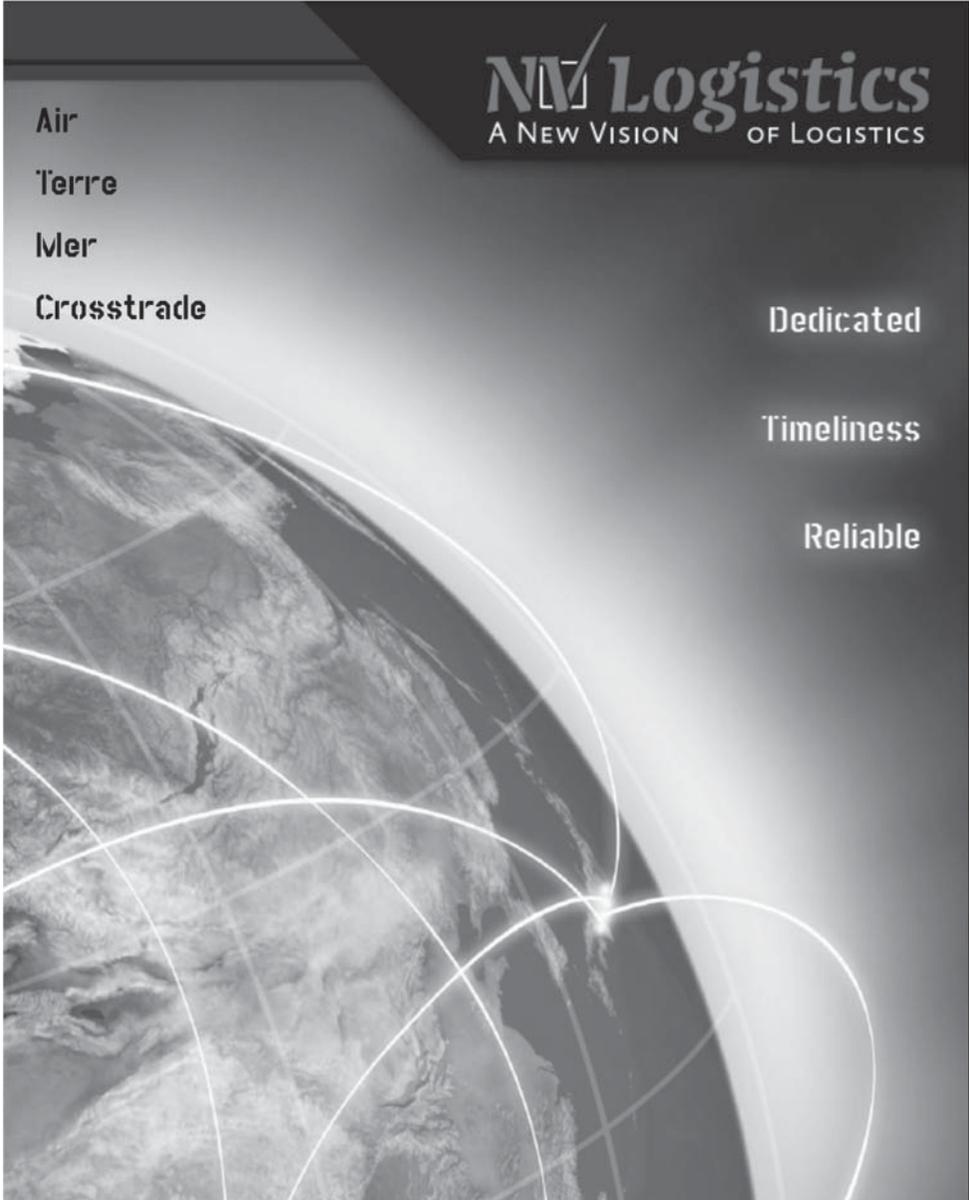


Numéro 616
Décembre 2013
Trimestriel



Association des propriétaires de bateaux

Fondée en juillet 1923



NV Logistics
A NEW VISION OF LOGISTICS

Air

Terre

Mer

Crosstrade

Dedicated

Timeliness

Reliable

www.nvlogistics.com

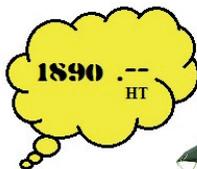
NV Log SA - Halle de Fret 5 - Bureau E128 - 1211 Genève 5 Aéroport
022.817.40.90 Contact : Thierry Moreno - thierry.moreno@nvlogistics.com

A.P.B.

Secrétariat:	35, rue Louis-Favre Tél: 022 733 32 40 info@apb.ch	Case postale 49 1211 Genève 7 Servette
Site Internet:	http://www.apb.ch	
Comité:		
Présidente	Giovanna FANNI Natel: 079 658 04 39 info@apb.ch	
Trésorier	Patrick SERVANT Natel: 079 233 70 82 patrickservant@yahoo.fr	
Secrétaire	Yolande BOSSHARD Natel: 079 436 94 14 Fax: 022 348 42 43 yolandebosshard@bluewin.ch	
Journal	Le comité a pris acte de la démission de Muriel par manque de disponibilité. Ce bulletin a été préparé grâce à la complicité des membres du comité.	
Matériel Choiseul et superviseur matériel APB	Pierre DUPANLOUP Natel: 079 207 70 36 dupanloup@bluewin.ch	
Président d'honneur	André Christin Natel: 079 436 61 79	

Bulletin de l'Association des Propriétaires de Bateaux
Case postale 49 - 1211 Genève 7 - Chèques postaux 12-4249-2
IBAN CH11 0900 0000 1200 4249 2
Impression: Imprimerie Pot, Grand-Lancy

SECURISEZ VOTRE BATEAU



- . 1 CENTRALE D'ALARME ENTIEREMENT AUTONOME
- . 1 DETECTEUR INCENDIE
- . 1 DETECTEUR D'OUVERTURE
- . 1 CLAVIER DE COMMANDE
- . 2 BADGES DE PROXIMITE
- . 1 AN DE TELESURVEILLANCE A LA CENTRALE SWISSALERTIS
- . DES AGENTS DE SURVEILLANCE AUTOUR DE LA RADE

PYTHON

Python Sécurité
Route des Jeunes, 10
1227 CAROUGE

POUR LES MARINS
PYTHON C'EST LA SOLUTION

www.python-securite.ch
protection@python-securite.ch

Passe-Port Voile

Agent

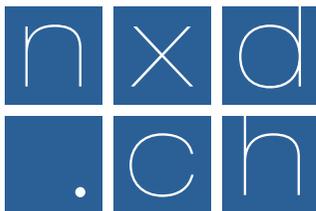
www.kiriacoulis.ch

Location de voiliers toutes destinations
Location à la cabine

Tél.: 022 700 56 31

Fax: 022 736 63 50

nextdesign
websolutions depuis 1997



système de gestion de
sites internet pour
entreprises et associations

nxd.ch info@nxd.ch 022.779.20.66 Versoix Genève Suisse

Billet de la Présidente

Chers membres et Ami-e-s,

La soirée annuelle de l'APB s'est tenue le mardi 8 octobre dans le lieu magique qu'est le restaurant de la SNG. Ce fut un agréable moment de rencontre avec toutes celles et ceux qui se sont unis au comité et au groupe de travail pour fêter les jubilaires : 20, 30 ans et plus d'adhésion à l'Association.

Les échanges ont bien commencé au moment de l'apéritif, pendant que les photos des festivités du 90^{ème} défilaient à l'écran, et il a fallu les interrompre, un court moment, pour rappeler à tous les présents qu'un succulent repas nous attendait...



... dans le cadre somptueux de la SNG !

Nous remercions vivement toute l'équipe du restaurant pour la qualité du service ainsi que pour les plats préparés et si bien présentés.



des nouveaux cadeaux pour les jubilaires !

CHANTIER NAVAL RIES FRÈRES DU VIEUX RHONE NOVILLE

Tél. (021) 960 28 21 – Fax (021) 960 22 21

1845 Noville

NOUVEAU: PORT-À-SEC



TRAVELIFT 20 T



Vente
Construction
bois

Réparation - Peinture
Bois, polyester
et acier

Hivernage - Marina
Loc. à la demande



Tél. +41 / 022 736 00 17 - Fax +41 / 022 736 00 46
- Fermé le mardi -

MARINE Motor

Michel Chevalier

Pascal Dunoyer

Agent: Yamaha, Zodiac

Dépannage 7 / 7

Entretien, Hivernage, Entreposage, Transports
Réparation: Mécanique Hors Bord In Bord, Electricité, Diesel
Installations sanitaires & gaz, Carénage, Vente

2, chemin des Ambys - 1246 Corsier

Tél: 022 750 02 49

Cette année a marqué un changement dans la remise du cadeau à chaque jubilaire : les objets en étain ont été remplacés par un super couteau Victorinox aux couleurs de l'APB (jubilaires 20 ans) et une superbe montre avec le logo APB (dès 30 ans). Un tirage au sort a permis à d'autres membres, non jubilaires, de partir soit avec un nouveau polo, blanc pour les dames et bleu pour les hommes, soit avec un porte-document.



Au tirage au sort, Mme Suzanne Maurin reçoit le nouveau polo blanc alors que Gea Nuoffer gagne un porte-documents aux couleurs de l'APB

Rendez-vous est pris pour le mardi 7 octobre 2014, même lieu !

Voilà que cette année 2013 se termine après tant de rencontres et d'événements : fête du 90ème de l'APB, soirée annuelle, salon du nautisme de Genève et salon de Morges.

Les navigateurs ont bravé les fortes pluies du vendredi 8 novembre pour se rendre au premier salon nautique de Morges, dont la surface a permis l'exposition de magnifiques bateaux que nous n'avons plus la possibilité d'admirer dans le salon de Genève. Les petits... futurs navigateurs (!) ont testé leur équilibre sur... un skate pendant que leurs aînés discutaient bateau et navigation avec les exposants.



CHANTIER NAVAL DU JET D'EAU



- Mécanique navale
- Entretien - Hivernage
- Bateau Ecole
- Exposition - Ventes
- Agence Mercury Verado



dès Fr. 53'460.-

MAZURY 700

Moteur Mercury 115 cv



dès Fr. 47'760.-

UTTERN S62

Moteur Mercury Verado 150 cv



dès Fr. 14'105.-

MAZURY 485 K

Moteur Mercury 8 cv



MERCURY & VERADO... ...de 2,5cv à 350 cv

dès

- . 4 cv Fr. 1'432.-
- . 5 cv sail Fr. 1'750.-
- . 8 cv Fr. 2'519.-
- . 40 cv Fr. 6'606.-
- . 60 cv Fr. 9'260.-
- . etc...

Plus de détails sur :

www.chantiernavaldujetdeau.ch

Route de Peney 135 – 1214 Vernier-Genève

Tél. 022 341 06 65 – info@chantiernautdujetdeau.ch

Mais revenons à Genève où la prochaine

Assemblée Générale Ordinaire de l'APB aura lieu le mardi 18 mars 2014,

Toujours dans la salle "la Terrasse" de Vézenaz.

D'ici là, je vous invite à rejoindre soit le Comité qui se réunit une fois par mois (sauf en juillet et août), soit le Groupe de travail qui se réunit trois ou quatre fois dans l'année. Votre présence assurera le renouveau, le dynamisme et la continuité dans la prestation des services offerts à tous les membres. **Merci de m'annoncer votre disponibilité.**

Je termine en remerciant, en notre nom à tous: la Police de la navigation, la Capitainerie, la Commission des ports, les commerçants, les chantiers navals, les Sauvetages, l'imprimerie Pot, d'autres autorités et clubs nautiques.

Non, non, je n'oublie pas tous ceux qui, au cours de la saison écoulée, se sont rendus disponibles pour remettre les clés des kärchers ainsi que pour donner "un coup de main", soit: le Restaurant du CNV, Moby Dick, Tabacs Julien, les Mouettes Genevoises, Tech Yachting, Mme Walle, Pietro et William.

Un grand merci va à Emma et Aïcha, ainsi qu'à mes "copains" membres du Comité et du Groupe de travail pour leur travail bénévole et, ô combien, efficace et indispensable, surtout en cette année du 90^{ème}.

MERCI A TOUS !

En attendant de vous retrouver lors de l'Assemblée Générale 2014, le Comité, le Groupe de travail et moi-même **vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles, de superbes Fêtes de fin d'année et une splendide année 2014 !**



Giovanna

Billet du Comité

Bonne nouvelle “clés Kärcher” aux Eaux-Vives

“Le maréchal Serge GOLETTA et son adjoint le brigadier remplaçant du chef de poste Patrick VIDONNE acceptent, à titre d’essai et pour l’exercice 2014, de remettre la clé de l’armoire du kärcher de l’APB”

Il est entendu que cette prestation ne fait pas partie des activités des agents et qu’elle n’est offerte qu’à bien plaisir aux membres de l’Association.

Toute discourtoisie ou abus de confiance aura pour conséquence un arrêt immédiat de la prestation offerte.

La clé du nettoyeur haute pression ne sera remise que sur présentation et échange de la carte de membre de l’année en cours.

Aucune réservation ne sera acceptée et aucune garantie n’est offerte quant à la remise de la clé par les agents en cas de fermeture du poste.

Dans cette dernière éventualité, Pietro Bianco se tient à votre disposition et des numéros d’urgences seront communiqués, journal ou site, en début de saison.



Pour la réservation de la grue ainsi que de la place dans l’aire de travail, il faudra encore se déplacer à la Capitainerie.

Giovanna

Quelques remarques...

- Une de nos membres, ayant sorti son bateau pour une période prolongée, a eu la mauvaise surprise de ne pas retrouver les amarres qu’elle avait pourtant laissées à sa place d’amarrage.
- Le nettoyage de nos bateaux avec un bon tuyau d’arrosage dans lequel l’eau coule, sans interruption, même pendant notre travail de “brossage” fait grimper la facture des SI et les charges des places d’amarrages. A bon entendre...

Giovanna

Conseils pratiques

Ca y est, l'hiver a pris ses marques et la bise a déjà marqué son territoire. Le 16 novembre, on déplorait déjà le coulage d'un bateau de ski nautique dans le Vieux port du bourg de Versoix qui s'est rempli par l'eau passant par dessus la digue. Deux autres bateaux dans la rade ont été endommagés les amarres s'étant rompues.

Ces "faits d'hiver" nous permettent de rappeler la nécessité, pour tous les propriétaires de bateaux, de contrôler régulièrement leur amarrage au gré des variations du niveau du lac, de retendre ou de choquer les élingues et de les remplacer régulièrement. Certains conseillent de le faire chaque année ! Par ailleurs, le contrôle de l'état des chaînes sur 2 mètres, revient au propriétaire du bateau qui avertira la Capitainerie en cas de constatation d'usure excessive.

Pour la deuxième année, les barrières anti-glace ont été posées sur les digues exposées du canton. C'est un réel progrès (qui justifie partiellement l'augmentation des taxes d'amarrage !) mais qui ne garantit pas les dégâts toujours possibles sous le vent de ces treillis.



Ainsi, si votre bateau hiverne dans l'eau et que vous n'êtes pas bien abrité à l'intérieur d'un port, **dépêchez-vous de trouver une place libérée par un hivernage à terre et de demander à la Capitainerie et au titulaire sa mise à disposition jusqu'à fin mars.** Il serait de bon ton que les membres APB qui ont sorti leur bateau avisent la Capitainerie de la "libération" de leur place pendant l'hiver, signe de solidarité apprécié entre navigateurs.

Par ailleurs, nous signalons que les titulaires d'une place d'amarrage très exposée aux intempéries ou à faible tirant d'eau, en s'inscrivant pour un changement de place auprès de la Capitainerie, sont prioritaires par rapport aux nouvelles affectations.



Chantier naval

J.-Paul SARTORIO

1295 MIES-PLAGE

Tél. 022 755 17 60

Fax 022 779 12 47

- CONSTRUCTION
- RÉPARATION
- HIVERNAGE
- MÉCANIQUE

Agence MOTEURS:

- HONDA

Slip pour carénage de bateaux jusqu'à 20 tonnes

sartorio.naval@bluewin.ch

BOUTIQUE DU PÊCHEUR

4, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41 / 022 329 16 29 - Fax +41 / 022 321 66 32

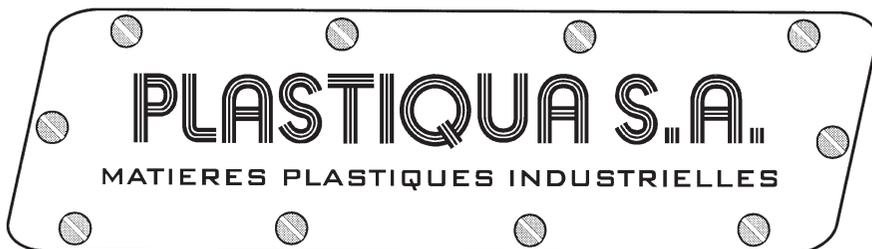
E-mail: info@boutiquedupecheur.ch

www.boutiquedupecheur.ch



Fishing Shop

Des hublots couleur soleil ...



Hublots, vitrages, séparations, protection en verre acrylique ou polycarbonate (incassable),
Caillebotis, usinage de pièces,
cuves, bacs et réservoirs,
tubes et raccords

11bis, route des Acacias - CP 342 - 1211 Genève 24

Tél. 022 343 49 40 - Fax 022 343 49 39

Matériel :

Les kärchers de l'APB ont été mis au chaud pour revenir à Pâques (à mi-avril) lorsque les risques de gel auront disparu. Tous seront équipés d'un compteur d'heures d'utilisation qui nous permettra une meilleure planification des services d'entretien. Durant l'année 2013, près de 460 utilisations ont été enregistrées pour l'ensemble des trois lieux : Eaux-Vives, Pâquis et Port Choiseul.

Une dizaine d'interventions du réparateur ont été nécessaires. Malheureusement, c'est souvent un manque de soin (lance cassée, tuyau haute pression endommagé, appareil non arrêté) qui est la cause de ces interventions payantes. Nous croyons toujours que tous utilisateurs sont capables de mieux respecter ce matériel !

A la fin de cette année, notre ami William RIVERO renoncera à sa charge de responsable du matériel aux Pâquis. Ce n'est nullement en raison des propos ci-dessus puisque c'est aux Pâquis qu'il y a le moins de réparations cette année ! William nous quitte pour des raisons familiales et géographiques. Nous tenons à lui exprimer notre reconnaissance pour sa collaboration appréciée, efficace et sympathique. Il a lui-même trouvé un remplaçant qualifié en la personne de Paul BAYS qui lui succédera avec brio dans cette tâche aux Pâquis à qui nous souhaitons une très cordiale bienvenue.

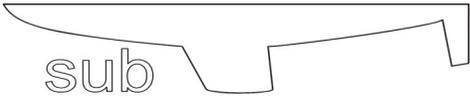


Rive droite, rive gauche ! William Rivero et Pietro Bianco respectivement responsables du matériel aux Pâquis et aux Eaux-Vives lors des festivités du 90e anniversaire.

En votre nom, nous les remercions vivement pour leur collaboration indispensable sur place.

Paul Bays remplacera William dès l'an prochain. Ndlr: Sa venue à l'APB s'accompagnera-t-elle de la création d'une plage aux Pâquis et d'une traversée de la rade, comme le suggère cette photo ? On peut rêver !

A propos de la remise des clé des Karchers, nous remercions ici chaleureusement les personnes et entreprises qui s'en sont occupées cette année 2013: aux Pâquis, Les Mouettes genevoise (guichet) qui ont assuré cette charge de manière exemplaire et Tabac Julien. Aux Eaux-Vives: Tech Yachting, la buvette du quai marchand de Mme Walle ainsi que Pietro Bianco, qui se sont partagé cette charge une peu compliquée cette année.



Antoine Schaad

1, rue du Pré-Naville - -1207 Genève

Tél: 078 721 51 12

NETTOYAGES DE CARENES en plongée sous-marine

TRAVAUX SOUS-MARINS DIVERS (réglages et changements d'amarrages, fermetures de vannes WC, recherches d'objets,...)

NETTOYAGES DE PONTS ET FRANCS-BORDS

CONSTRUCTIONS METALLIQUES (soudures alu, inox,...)



LA LOUPE, SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE Sàrl

Révisions - Fiscalité - Expertises

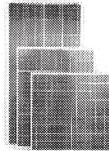
**vous apporte sa compétence et son savoir-faire
pour résoudre vos problèmes.**

3, place du Cirque
1204 Genève

www.laloupe.ch

Tél. 022 320 58 80

Fax 022 320 58 84



Autos et Energies

133, rte de Peney

1214 Vernier-Genève

Tél. 022 341 08 74

Fax. 022 34117 65

www.a-e.ch - info@a-e.ch

**Panneaux solaires - Néons, ampoules - Régulateurs - Chargeurs - Onduleurs -
Batteries solaires - Batteries de traction - Motorisations électriques**



A. PONTHENIER

SellierR



Des intérieurs sur mesure

Route du Nant d'Avril 49 - 1214 Vernier - Genève

Mobile: 0041 (0)78 890 97 74

Email: anne.ponthenier@gmail.com

www.aponthenier.com

A Port Choiseul, merci à toute l'équipe du restaurant de CNV dont le gérant Jean-Luc Delarue a quitté ses fonctions en fin de saison. Nous espérons une collaboration analogue avec le nouveau gérant et sa brigade.

En ce qui concerne la réservation des bers, la tentative de doubler la réservation sur place en collant le formulaire avec une inscription supplémentaire en ligne sur le site **www.apb.ch** est encore perfectible. Il faut que l'information passe et que ceux qui ne sont pas branchés demandent cette inscription par téléphone. Cette année, pour l'ensemble des bers, nous n'avons recensé que 45 inscriptions en ligne.

Au bilan, sur le plan du matériel, l'année 2013 s'est relativement bien déroulée et la plupart des membres ont été satisfaits des services proposés.

Pas de grand chambardement en vue pour l'an prochain. Sur les kärchers, quelques améliorations et remplacement de tuyaux.

Nous vous remercions de votre respect pour le matériel et de ceux qui s'en occupe et nous nous réjouissons d'entendre vos suggestions ou remarques, soit lors de l'AG du 14 mars 2014, soit par le site internet si vous voulez bien le consulter régulièrement.

Pour ce qui est de la gestion des membres nous vous remercions de mettre vos adresses à jour (postale et e-mail). Bon hiver et belles fêtes à tous.

Pierre

Divers



Ce petit mot bien sympathique reçu de notre ami Daniel Equey suite à la fête du 90e mérite bien une publication :

Lettre de remerciement à la présidente et son comité in corpore pour la parfaite organisation de cette manifestation.

Billet aux organisateurs :

Il faut reconnaître que le travail de l'ombre est beaucoup plus ardu et difficile que celui qui se voit. Rappel pour faciliter la tâche des organisateurs: il est impératif de respecter le délai d'inscription.

EQUEY Daniel

Merci à Daniel pour ce charmant message, pour sa disponibilité et son aide inconditionnelle lors des manifestations l'APB.

Le Comité

Mousse synthétique Coupe sur mesure

**Mal assis, mal couché dans votre bateau ?
Passez nous voir !**



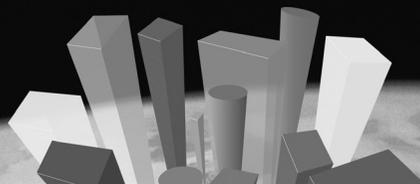
**Nouveau : mousses flottantes !
Matelas adaptés • Surmatelas
Couchettes bateau-camping
Coussins • Chaises • Insonorisation
Filtres • Utilités médicales**

www.mousse.ch

SEYDOUX MOUSSE • 022 734 28 43 • Rue des Gares 12 • 1201 Genève

**Débitage sur mesure - pare-brise - portes - hublots
plexiglas forex pvc polycarbonate delrin**

LE MONDE DU PLASTIQUE



polyplast.ch

25 rue Le-Royer

1227 Les Acacias

tel 022 343 18 81 fax 022 343 18 82

Chantier naval

INTERNAUTIQUE SARL

S. Luchini

Route de Thonon, 146
La Pallanterie
CH-1222 VÉSENAZ

Tél. 022 752 46 79
Fax 022 752 44 67
Natel 079 216 80 29



**VENTE - NEUF - OCCASION - HIVERNAGE
TRANSPORTS - ACCASTILLAGE - GRÉEMENTS
ANTIFOULING - TRAITEMENT D'OSMOSE
COMPOSITE - CONSULTING
BATEAU ÉCOLE VOILE-MOTEUR**

Chantier Naval ODIER

26, rue du Nord - 1248 Hermance

Tél. 079 202 53 66

E-mail: odier.rene@bluewin.ch

A propos des Taxes d'amarrage

L'APB, dans le passé, s'est déjà opposée à toute augmentation injustifiée des tarifs des places d'amarrage et, lors des festivités du 90^{ème}, André Christin ainsi que Gilbert Magnenat étaient là pour nous rappeler le recours présenté par l'Association de défense des usagers du Lac (ADUL) en 1986 au Tribunal fédéral pour éviter que les tarifs ne passent du simple au... triple. Le TF leur avait donné raison. D'autres tentatives, la dernière en 2008, ont échoué en Commission des Ports, dont l'APB fait partie.

Dès la communication, lors de la séance du 14 novembre 2012 de cette commission, des "modifications" à venir pour 2013 et 2014, le comité de l'APB a entrepris une analyse des tarifs pratiqués dans les différents ports du bassin lémanique. (voir extrait du ppce du 5 septembre 2012).

Les résultats obtenus et la motivation de l'augmentation des tarifs ont fait que l'APB et les autres membres de la Commission de ports ne se sont ni opposés ni ont déposé recours lors de la publication du nouveau règlement dans la FAO du 16 avril 2013 (voir ci après: extrait ppce du 10 avril 2013).

L'envoi de la facture pour la redevance 2013 étant prévu en début d'année, tout comme vous, j'ai été surprise, dès sa réception en septembre, de constater qu'elle n'était accompagnée d'aucune explication ou motivation.

Notre mécontentement général a été exprimé dans une lettre adressée à qui de droit et par un échange téléphonique.

À partir de janvier 2014, la taxe d'amarrage "sur corps-mort" sera calculée en fonction des dimensions des bateaux et le tarif de 26 francs (HT) au m² sera appliqué.

Compte tenu du bref délai entre la facturation 2013 et celle de 2014, un fractionnement / échelonnement du paiement est possible.

Le comité, en collaboration avec la Capitainerie, œuvre en continuation pour que la situation des ports change et s'améliore, pour qu'on ne tourne plus en "rond", pour des progrès réels. Oublions, pour l'instant, l'agrandissement du port de la SNG et pensons aux structures existantes. Les premières bornes électriques vont être installées aux Eaux-Vives (voir communiqué de M. Stefan Szeless) en profitant des excavations qui seront effectuées pour d'autres travaux et pour limiter les coûts. D'autre part, il serait opportun de modifier la loi sur la navigation (LNav) et d'envisager trois tarifs en fonction des places d'amarrages: dans les ports "équipés" et bien à l'abri, sur corps-mort, exposées aux intempéries ou avec un faible tirant d'eau qui ne permet la navigation que pour une courte durée dans la saison.

Je vous laisse prendre connaissance du contenu des documents officiels ci-dessous.

Giovanna

Tech Yachting

Magasin nautique

Accastillage

Cordages

Peinture, Antifouling, VC17m

Atelier de câblerie et corderie

Gréement

Vêtements Henri-Lloyd, Musto

Plomberie Visserie inox

GPS Garmin, Humminbird

Moteur Honda, Yamaha



L'escale technique des navigateurs

Horaires Lundi 13h00-18h30 Ma-Ve 9h00-18h30 Sa 9h00-17h00

12 rue Du-Roveray 1207 Genève (Eaux-Vives-Lac)

Email : info@techyachting.com Tel +41 22 786 41 42

Web : www.techyachting.com Fax +41 22 786 41 43

Extrait du Point de presse du Conseil d'Etat du 5 septembre 2012

Redevances d'amarrage et d'installation sur les eaux publiques : modifications légales et réglementaires

Conformément aux recommandations de l'inspection cantonale des finances (ICF), le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil une modification de la loi sur la navigation dans les eaux genevoises (LNav) visant à calculer les taxes d'amarrages « sur corps-mort », c'est-à-dire au large – en fonction des dimensions des bateaux, et non plus de manière forfaitaire. La facturation passera ainsi d'un tarif unique à un tarif au m². Le tarif de base est fixé à 26 F/m² et n'excédera pas 50 F/m² hors indexation.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a modifié le règlement d'application de la loi sur la navigation dans les eaux genevoises (RNav) afin d'assurer la couverture des coûts liés à la gestion des amarrages. Le tarif de base de la place d'amarrage sur le lac sera majoré de 7 francs, portant ainsi la redevance annuelle de 39 à 46 francs le m² en fonction des tarifs applicables.

Enfin, le Conseil d'Etat a adopté une modification du règlement sur l'occupation des eaux publiques visant à majorer les redevances concernant les installations faites sur les eaux publiques (abris, digues, pontons, palissades, etc.).

PPCE 5 septembre 2012

Page 7

- **taxe sur corps mort en fonction de la surface et non plus forfaitaire.**
- **assurer la couverture des coûts liés à la gestion des amarrages, --> tarif de base majoré de 7.- /m2.**

Extrait du Point de presse du Conseil d'Etat du 10 avril 2013

Indexation des redevances d'amarrage, de dépôt des bateaux et d'installations sur les eaux publiques

Le Conseil d'Etat a adopté deux modifications réglementaires visant à indexer à l'indice genevois des prix à la consommation les redevances relatives, d'une part, à l'amarrage et au dépôt des bateaux, d'autre part aux installations réalisées sur ou en bordure des eaux publiques. L'indexation bisannuelle prévue par les dispositions légales concernées est ainsi appliquée.

Sont modifiés en ce sens le règlement sur l'occupation des eaux publiques (ROEP), de même que le règlement d'application de la loi sur la navigation dans les eaux genevoises (RNav). Ce dernier règlement voit par ailleurs ses tarifs indiqués hors TVA, afin notamment de rationaliser le travail lors de la facturation.

Pour toute information complémentaire : M. Stefan Szeless, chef du service de la capitainerie cantonale, direction générale de la nature et du paysage, DIME, ☎ 022 388 55 01.

PPCE 10 avril 2013

Page 9

- **indexation bisannuelle de la redevance d'amarrage**

Autres extraits de publications officielles sur www.ge.ch ou sur www.apb.ch

Echo de la Capitainerie

Durant l'entretien, Stefan Szeless a relevé les points suivants :



- projet d'accessibilité aux plages pour personnes handicapées,
- installation des bornes électriques sur certaines estacades,
- contrôle des places visiteurs ainsi que des bateaux mal entretenus,
- dès 2014, taxation des places d'amarrage en début d'année,
- nouvelle taxation de bouées au large,
- responsabilités de tout propriétaire de bateaux.

En collaboration avec l'association HAU (Handicap Architecture Urbanisme) une réflexion est engagée pour une meilleure accessibilité des handicapés à nos ports. Des places pour les véhicules en stationnement seront créées, si nécessaire, avec serrures d'accès Pro Infirmis (clefs universelles), ainsi qu'un accès facilité aux plages et aux pontons. Le modèle à suivre est celui de la Promenthouse, proche de Nyon.

Bornes électriques: le projet avance, le modèle de borne est choisi, il reste à réaliser les gros œuvres pour le câblage. Les travaux ayant du retard, nous aurons quatre bornes installées en 2014, puis deux par an. L'accès aux bornes sera gratuit pour une durée de 45 minutes ou davantage, à déterminer. Ce type de borne a été installé avec succès dans des ports vaudois. L'accès sera gratuit car compris dans nos taxes d'amarrage. Elles sont prévues pour des travaux de bricolage, non pour du courant continu, par exemple les chauffages.

Les places visiteurs sont souvent occupées par des squatters et par conséquent indisponibles pour nos visiteurs. Nous avons à ce jour 8 places visiteurs aux Eaux-Vives, 6 à la Tour Carrée, 3 à La Belotte et 3 à Genthod, 4 à Hermance, 8 à Choiseul. Dès 2014, un agent aura la tâche de veiller à ces occupations illicites dont les bateaux seront mis en fourrière après avertissement. De plus, cet agent aura pour tâche de veiller à l'entretien de nos bateaux. Tout bateau en mauvais état ou à l'abandon sera mis en fourrière après avertissement au propriétaire et délai d'exécution.

L'augmentation de la taxe d'amarrage a été la chronique de l'automne. Ce réajustement a été demandé par la Cour des Comptes, soit 20% avec la TVA. Un courrier parviendra aux propriétaires en réponse à leur réclamation.

La mauvaise nouvelle est une taxation en début d'année, comme nous l'avions annoncé antérieurement. Selon les recommandations de l'audit, les taxes d'amarrage

doivent être perçues à l'avance. En conclusion, la prochaine facture parviendra aux propriétaires en janvier ou février 2014... qu'on se le dise !

Concernant la taxation de bouées au large, le tarif ne sera plus le même pour des petites ou grandes embarcations. Cette taxation sera également calculée selon la surface sur domaine public. Une communication sera adressée aux plaisanciers concernés. Pas de changement de tarif pour l'utilisation de racks d'annexes.

L'hiver approche avec son lot de bise, de vents et de glace, selon les années. Il est conseillé de contrôler ses amarres selon que le bateau se trouve au large ou derrière une digue.

Les amarres doivent être changées régulièrement. Les bouées, émerillons, les chaînes sur 2 mètres sont à charge du propriétaire. Tout dommage, ou problème d'usure de ladite chaîne en amont, doit être signalé à la Capitainerie pour son remplacement.



Port-Choiseul le 25 novembre 2013 : quelques bateaux sont encore menacés !

Mieux vaut prévenir que de se trouver avec un bateau qui rompt ses amarres au large ou coule par forte bise et poids de glace. Chaque propriétaire doit être vigilant et ne pas oublier sa responsabilité face à la saison hivernale afin de passer un hiver en toute quiétude !

Pour toutes vos questions, la Capitainerie est toujours à votre disposition selon ses heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 09h00 à 12h30

P.S. Pour information, la saison d'hivernage des bateaux se fera selon les dates habituelles, soit du 15 octobre 2013 au 15 mai 2014.

Propos recueillis auprès de Stefan Szelles le 8 novembre 2013 par **Yolande**

Toutes nos félicitations et remerciements à nos jubilaires pour leur fidélité à l'APB

Lors de la soirée des membres organisée le 8 octobre 2013 à la Nautique, les jubilaires présents reçoivent un cadeau souvenir...



Julien Bonjour (20 ans)



Daniel Collet (20 ans)

Jubilaires 20 ans

M. BASTIANELLI Jacques
 Mme BAUR Monique
 M. BON Philippe
 M. BONJOUR Julien
 M. BURGIO Giovanni
 M. CHAUVIN Jean-Marc
 M. COLLET Daniel
 M. COMINETTI Elio
 M. CORNUT Pierre
 M. D'AVOLA Luca
 M. DE CANDOLLE Gabriel
 M. DISERENS Gaston
 M. DUCOMMUN Daniel

M. FONTANA Jean-Jacques
 M. FREI Dominique
 M. HESENER Martin
 M. KOHLER Gérard
 Mme MEIER Hilde
 M. HESS Ivan
 M.Mme HOOTON-QUAZYNN
 M. HYPOLITE Robert
 M. JEANNERET Renaud
 M. KAESER Fritz
 M. METTRAUX Jacques
 M. MISSANA Orazio
 M. MORO Roland

M. NARJOUR Lucien
 M. PAHUD Antoine
 M. PECORINI Emilio
 M. PITTET José
 M. ROSENBERG Serge
 M. ROUGE François
 M. SALIB Maurice
 M. SCHAEER Pascal
 M. SCHWEIZER Jacques
 M. ULRICH Bernard
 M. VIAL Florian
 Association :
 YACHTING CLUB DU CERN



Gaston Diserens (20 ans)



Antoine Pahud (20 ans)

Jubilaires 30 ans

M. AUBRY Bernard
M. BARONI Daniel
M. BERTHERIN Willy
M. BERTHOLET Jean-Luc
M. BLANC Gérard
M. BORZYKOWSKI Joseph
M. BOURQUIN Yves
M. BURCHERT Ernst
M. et Mme DEWAELE B. et F.

M. FELBER Willi
M. FRACHEBOUD François
M. GAUTHEY Jean-Claude
M. GIRARD Pierre
M. GUGGISBERG Bernard
M. HUBER Christian
M. IHNE Christian
M. RILLIET Bénédicte
M. SECHAUD François



Joseph Borzykowski (30 ans)



Willi Felber (30 ans)

Jubilaires 40 ans

M. BOSSON Claude
M. GRASSET Alain
M. MÖNCH Robert

Mme SCHMIDT Irène
M. WACHSMUTH René

Jubilairer 70 ans : Les Sauvetages de Genève



Mme Margrit MOSER, présidente et M. Jean-Marc BONFANTINI

Salon du Nautisme et de la Croisière à Genève

C'était le 13e et il était, comme de coutume, bien visité par les habitués. C'est une petite vitrine des activités nautiques, l'occasion de rencontrer les chantiers navals et autres entreprises spécialisées veillant aux bons soins de nos bateaux. Il y a le CCS, organisateur de la manifestation, la Capitainerie, la Police de la Navigation, quelques assurances et services de sécurité, quelques bateaux présentés à l'extérieur, des idées de croisières et de location de voiliers. C'est surtout un lieu de rencontres de navigateurs qui, peut-être, se croisent peu sur nos estacades ou sur le lac. C'est le rendez-vous de fin de saison, où l'on parle des sorties de l'année, d'hivernage, des croisières effectuées même dans le beau lac Léman.

Pour l'APB, c'est la rencontre avec nos membres, la présentation de nos prestations pour de nouvelles inscriptions, de noter des changements d'adresses, apprendre quels sont les problèmes rencontrés lors de l'utilisation de notre matériel. Le sujet principal a certainement été la brusque augmentation des taxes d'amarrage, sans avis préalable ou explication.



De belles heures de partage autour du verre de l'amitié en repassant en boucle les photos de toutes les manifestations de l'année écoulée: l'Assemblée Générale, le départ du Bol d'Or avec de magnifiques clichés de spinnakers, le 90^{ème} anniversaire sous la pluie et la soirée annuelle à la Société Nautique de Genève. A la buvette, raclettes, saucisses aux choux et papet, mets de saison, ont réveillé nos papilles.

Une meilleure publicité serait la bienvenue si l'on veut pérenniser cette manifestation très locale mais combien sympathique ! Le Comité et le Groupe de Travail ont été ravis des échanges fructueux avec les visiteurs, membres ou non de l'APB, et de rencontrer des membres qui n'ont pas eu l'occasion de participer à nos autres événements de l'année.

Yolande



Collaboration avec le **CCS** 
Offshore Yachting

Conférences

Comme convenu par amitié, le CRUISING CLUB accueille les membres APB lors des 5 conférences qu'il organise durant l'hiver.

15 janvier 2014 à 20h00
film: "François Gabart, coureur au large"



Entrée libre, vos amies et amis sont les bienvenus.

Lieu : **Auditoire de la caserne des Vernets**
Rue Hans-Wilsdorf, Genève. (Entrée en face de la patinoire,
parking libre dans l'enceinte de la caserne)

Dates prévues pour les autres conférences

- 25 février
- 19 mars
- 9 avril
- 7 mai

Nous vous communiquerons dès que possible les détails sur ces conférences par e-mail et sur le site apb.ch. A cet effet, si vous ne recevez pas nos informations par ce canal, nous vous remercions de nous communiquer votre adresse e-mail en envoyant un courriel à info@apb.ch

Le comité de l'APB sera heureux de vous rencontrer en ces occasions et il remercie le CCS de nous y convier. Bienvenue à tous.

Quincaillerie de Versoix SA

Outillage, Peinture, Visserie,
Ferrements,
Produits d'entretien, Vêtements de travail

Nous concrétiserons sûrement vos idées

www.la-quincaillerie.ch

43 rue des Moulins / Place de la Gare

Tél 022/755 26 36

Fax 022/779 08 06



Prospectus, circulaires, formulaires, rapports,
bulletins, programmes, livres, etc...
testez **gratuitement** nos équipements d'impression
numérique **noir et couleurs** d'après vos
documents ou vos fichiers informatiques!

POT IMPRIMERIE

78, Communes-Réunies - 1212 Grand-Lancy
Tél. 022 794 36 77 - pot.imprim@bluewin.ch



Corderie-câblerie Axtmann

Vente, confection et pose de
cordes, câbles, sangles, chaînes, filets et ficelles

Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 07h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h30. Le samedi de 08h00 à 12h00

Route du Bois-de-Bay 28 - CH 1242 Satigny

Tél : +41 (0)22 341 40 56

Email : jm.axtmann@coblax.com

Fax : +41 (0)22 341 40 57

Web : www.coblax.com



Assemblée générale annuelle 2014

Mardi 18 mars 2014 à 19h30

Lieu: La Terrasse

Chemin du Vieux-Vésenaz 35

1222 Vésenaz



Venez partager le point de vue de l'APB !!!

Cours CCS : tarifs pour les membres APB

Le Cruising Club Suisse Genève organise une nouvelle session de cours. Ces cours, sont également ouverts aux membres APB. Certains bénéficient d'une réduction de prix (**). Dans ce cas, vous devez vous inscrire à l'aide du coupon ci-dessous et joindre une copie de votre carte de membre APB.

Renseignements complémentaires: www.ccsge.ch
CCS Groupe Genève, chemin Claire- vue 13,
1213 Petit-Lancy, tél. 079 793 73 49 fax 022 340 07 06 ou par email:
info@ccsge.ch

Cours de navigation en mer **

Préparation à l'examen en vue de l'obtention du permis de navigation en mer. **Dates :** Le cours débute en janvier 2014 et comprend 11 leçons théoriques de 19h.00 à 21h.30 plus 4 demi-journées de travaux pratiques facultatives les samedis matins de 9h.00 à 12h.00. Le cours aura lieu chaque jeudi du 9 janvier à fin avril 2014 à l'HEPIA, rue de la Prairie 4, 1202 Genève ; un cours parallèle aura lieu chaque lundi suivant dès le 13 janvier 2014. Prix APB** : 580.- (normal 680.-; membre CCS: 530.-).



Cours de radiocommunication SRC et LRC

Ce cours est destiné à la préparation aux examens organisés par l'Office fédéral de la communication (OFCOM). Il sera donné à deux niveaux au choix et permettra l'obtention soit du Certificat restreint d'opérateur pour la navigation de plaisance - SRC (niveau 1) ou LRC (niveau 2). Le SRC respectivement le LRC est obligatoire à bord des yachts équipés d'une station radio OUC, respectivement d'une station OM et OC. Dates : Les 14, 21, 28 janvier et 4 février, 11 février (LRC), 25 février (LRC) et le 3 mars 2014, de 19h.00 à 22h.00. Examens OFCOM à Genève les 4, 5 et 6 mars 2014. Prix : 450.- (CCS: 400.-), supplément 100.- pour la partie LRC.

Cours Le Radar sur les yachts de haute mer

Technique du radar, utilisation de l'appareil, les fonctions et leurs effets

Le radar en tant qu'aide à la navigation

L'utilisation du radar et les règles de prévention des abordages (RIPAM)

Simulation radar au moyen d'un logiciel sur PC

Plotting manuel et automatique (MARPA)

Dates: les 3, 11, 18 et 25 mars 2014 de 19 h. à 22h. à Lausanne

Prix: 500.- y compris matériel 220.-. (CCS : 460.-)

D'autres formations CCS vous seront proposées dans le bulletin du mois de mars :

Cuisine à bord d'un voilier (mai 2014), Electricité à bord (sept/oct. 2014), Moteur

Diesel (oct. 2014), Premiers secours en mer (nov. 2014)

Cours CCS tarifs pour les membres APB (suite)



Bulletin d'inscription APB / CCS

Envoyer à: CCS - Genève, ch. Claire-Vue 13, 1213

Petit-Lancy ou par fax au 022 340 07 06



Veillez enregistrer mon inscription pour le cours (cocher ce qui convient)

Navigation en mer CCS 2014 (*délai: au plus vite*) Prix APB** : 580.-

11 jeudis dès le 9 jan. (ou 11 lundis dès le 13 janv.) de 19h à 21h30, + 4 samedis de 9h00 à 12h00.

Cours de radiocommunication (*dernier délai: au plus vite*) Prix: 450.-

les 14, 21, 28 janvier, 4 février, 11 (LRC) 25 (PRC) et le 3 mars 2014 de 19h00 à 22h00.

Cours Radar sur les yachts de haute mer Prix: 500.- (y compris matériel 220.-).

les 13, 11, 18 et 25 mars 2014 de 19h à 22h. à Lausanne.

Nom: Prénom:

Adresse: NPA, lieu:

Tél. privé: Tél. prof.:

membre APB Non-membre e-mail :

Merci de me faire bénéficier du tarif APB.

****Je joins à cet effet une copie de ma carte APB**

Date: Signature:

Salon du nautisme de Morges

Beaucoup de visiteurs au 1^{er} Salon Nautique du Léman à Morges les 8, 9 et 10 novembre. Plus de 8000 visiteurs se sont pressés autour des stands des exposants qui avaient répondu à l'appel du créateur de la manifestation, Christian Wipfli, et des organisateurs. Il faut dire que l'affiche avait de quoi séduire : près de 80 stands couvrant tous les aspects de la vie nautique : voile, motonautisme, pêche, plongée, rame, équipements, vêtements, sans oublier les clubs et les associations qui œuvrent autour du lac ou ailleurs.



Parmi toutes ces offres, voici ce que les 'enquêteurs' de l'APB ont relevé pour vous :

- Nous sommes montés à bord du nouveau voilier "Saphire 27" du chantier suisse Saphire AG, exposé au salon: un bateau de 8m bien adapté à la navigation sur les lacs, rapide mais facile à manœuvrer en équipage réduit. Et comme, ce qui ne gâche rien, le Saphire 27 est aisément transportable grâce à sa quille relevable, nous sommes (presque) repartis à Genève en l'emportant avec nous...
- Nous avons rêvé de navigations lointaines dans les hautes latitudes, en Antarctique, au Spitzberg ou au Groenland avec l'association suisse Sterne Expéditions: Christian Genillard de l'organisation Grands Espaces nous a (presque) convaincus d'embarquer sur leurs solides navires d'expédition. Ce sont des 'petits' navires (moins de 100 passagers) mais, heureusement, 'renforcés glace', voire carrément 'brise-glace'!
- Nous avons admiré les qualités humaines et nautiques de nos amis et (presque) voisins du club Swiss Disabled Sailing, qui naviguent en 'voilhandicap'. Pour ces hyper-motivés du bateau, la devise est: "Enthousiaste à traverser le bleu Léman, scrutant l'horizon et oubliant son handicap à terre". Chapeau bas !

Fort du succès de cette première édition, Christian Wipfli convie déjà les passionnés et les curieux de bateau au 2^{ème} Salon Nautique du Léman qui aura lieu au même endroit (Morges) en 2014.

Pour nous, navigateurs genevois et membres de l'APB, quelques questions se posent tout de même : y a-t-il la place au bord du Léman pour deux salons nautiques, le Salon du Nautisme et de la Croisière, organisé à Genève par le CCS, et le salon Nautique du Léman de Morges ? Pourrait-il y avoir une collaboration entre les deux organisations ? Les deux salons pourraient-ils ainsi être complémentaires ? Sans compter que les locaux utilisés par ces deux salons (les Halles CFF à Morges, et la caserne des Vernets à Genève) sont appelés à disparaître ! Affaire à suivre donc.

Patrick

Cherchez l'erreur !

En naviguant le long des côtes de la rive droite du Léman, entre le Reposoir et le Vengeron, les services de la navigation a eu la bonne idée de placer quelques bouées "cardinales" pour signaler les hauts fonds de cette zone.

On ne peut que féliciter cette démarche qui renforce la sécurité des navigateurs et qui explique peut-être en partie la montée des taxes d'amarrages !

Toutefois ces bouées présentent une anomalie si l'on en croit les tabelles de balisage maritime de l'AIMS dont nous reproduisons ici un extrait.

A moins que les eaux genevoises de cette région n'aient été annexées par le Japon, la Corée, les Philippines ou le Continent américain, comme le précise le règlement (Région B) ?

En attendant la mise aux normes (sans surplus de taxes !) sachez qu'il faut passer à l'EST de cette balise comme l'indiquent les flèches supérieures et non à l'ouest comme l'indique la séquence de couleur !

L'APB félicite le navigateur attentif prénommé Christian qui a signalé cette anomalie !

Pierre

Extrait de la bible du navigateur : I.A.L.A. Buoyage - Balisage maritime de l'A.I.S.M.

Les marques cardinales indiquent dans quel quadrant le navire trouvera des eaux saines par rapport à elles.

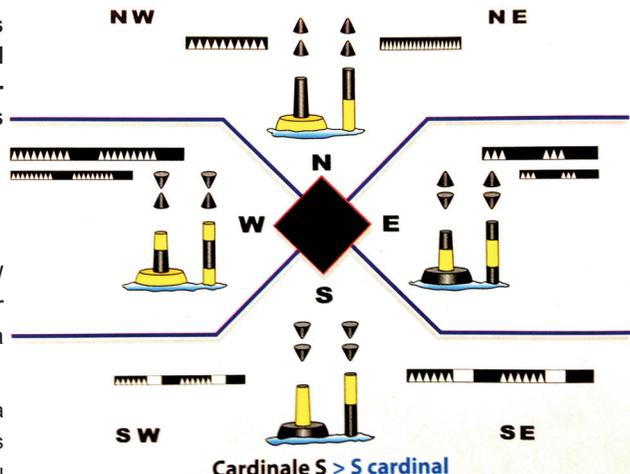
Exemple :

Cardinale W :

il faudra passer dans l'W de la marque pour éviter un danger, trouver de la profondeur, etc...

Valable partout sauf pour la région B où les couleurs des marques sont inversées : au

Japon, en République de Corée, sur le Continent Américain et aux Philippines. La fréquence des feux est ici donnée dans la nouvelle norme. Pour retrouver la norme ancienne, se référer au début de la rubrique "Feux et Signaux de Brume".





Donia Boukhris
Conseillère en assurances
Téléphone 022 819 05 50
Natel 079 366 86 50
donia.boukhris@mobi.ch

Nous vous assurons.
*Avec rapidité, fiabilité et
professionnalisme.*

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Agence générale de Genève, Denis Hostettler
route du Grand-Lancy 6A, 1227 Les Acacias
Téléphone 022 819 05 55
geneve@mobi.ch, www.mobigeneve.ch

BERS ET KÄRCHERS

rappels

- Remise en marche des KÄRCHERS dès mi-avril (si hors risque de gel)
- La charge maximale des bers N°3 et N° 9 a été abaissée à 13 Tonnes !
- Bonne nouvelle aux Eaux-Vives: en 2014, la clé du Kärcher sera à nouveau disponible au poste de Police !

Matériel APB



Attention: Les clés des armoires Kärcher sont **UNIQUEMENT** à disposition des membres ayant payé leur cotisation **et sur présentation de la carte de membre de l'année en cours.**
En plus, la présentation d'une pièce d'identité (ou permis de conduire) peut être demandée.

Port Choiseul (Grue de 6 tonnes):

un kärcher, un ber de 4,8 tonnes et un de 13 tonnes.

La clé du Kärcher de Versoix est disponible au

Restaurant du Club Nautique de Versoix, tél. 022 755 35 10, En cas de fermeture:
Clé de réserve au **Centre Nautique Moby Dick** (digue sud). En hiver: Sport 137
Responsable du matériel APB: **Pierre Dupanloup 079 207 70 36**

Eaux-Vives (Grue de 20 tonnes):

un kärcher, un ber de 10 et un de 13 tonnes

La clé du Kärcher est disponible auprès du:

Poste de Police de la Navigation, quai Gustave-Ador 11 tél 022 388 62 00
En cas d'absence:

Responsable délégué par le comité: **Pietro Bianco 076 528 66 38**

Réservation et clé pour la grue: Capitainerie : 022 388 55 50 (6 rue 31-décembre)

Pâquis (Grue manuelle de 4 tonnes):

un kärcher, un ber bateau moteur, 3 bers d'environ 4 tonnes

La clé du Kärcher est disponible auprès de la Billetterie des Mouettes Genevoises ainsi qu'au Tabacs Julien, 17 rue de Monthoux.

Nouveau responsable délégué par le comité: **Paul Bays 079 390 34 19**

Utilisation gratuite de la grue, sous votre entière responsabilité. Prudence !

Il est impératif de:

- **signaler toute défektivité du matériel à l'un des responsables,**
- bien refermer les portes d'armoires à clé,
- remettre les bers nettoyés sur les places APB.
- rendre la clé (et récupérer votre carte) immédiatement après l'utilisation du Kärcher.

Cela nous permettra de mettre à votre disposition du matériel toujours en bon état !

swiss boat+



Quai du Mont-Blanc 4 - 1202 Genève
Tél. 022 732 47 47 - Fax 022 738 79 88

CROISIÈRES COMMENTÉES ET LOCATION DE YACHTS

BG STORES

A. BOTTIGLIERI

Réparation et pose de stores

24, rue de Chêne-Bougeries 1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 06 29 • Fax 022 349 05 69 • Natel 079 200 20 48

PROFITEZ DE 10 ANS DE PROTECTION ANTIFOULING AVEC MARINE M300

MARINE M300 est un revêtement antifouling qui contient 99% de cuivre pur, de fabrication allemande, vous pouvez l'appliquer pratiquement sur toutes les coques des navires.

Studio Act Design Sàrl

Importateur et distributeur exclusif pour la Suisse
77, Route de Thonon - CP 102 - 1122 Vésenaz
www.studioactdesign.com studioactdesign@gmail.com



Pourquoi choisir MARINE M300 ?

- **EFFICACITÉ** : très résistant à l'usure
- **PROTECTION ET TRAITEMENT D'OSMOSE**
- **MAINTENANCE RÉDUITE** :

plus besoin de décaper et de repeindre chaque année les coques

MARINE M300 est vendu en KIT de 2270 g, avec un pouvoir couvrant de 6 m² à 150 microns.
Prix de lancement : 248 CHF/kit (ttc)

RABAIS 10% à 20% POUR LES MEMBRES APB

SUI 46°16'

SAILING SOLUTIONS



- vente d'équipement nautique
- électronique marine / GPS
- matelotage sur mesure
- préparation à la régate
- suivi de projets
- accastillage
- vêtements
- cordages

SUI 4616 Sàrl
Route de Suisse 25
1290 Versoix
Tél. +41 22 950 05 55
Fax. +41 22 950 05 56
info@sui4616.ch
www.sui4616.ch

mardi 13h00 - 18h30
mercredi 8h30 - 18h30
jeudi 13h00 - 18h30
vendredi 13h00 - 18h30
samedi 8h30 - 17h00



Réservation Ber A.P.B.

Lieu : cocher :

- | | |
|--|----------------|
| <input type="checkbox"/> Eaux-Vives | *max. 10 jours |
| <input type="checkbox"/> Pâquis | *max. 10 jours |
| <input type="checkbox"/> Port Choiseul | *max. 3 jours |

BER N° : (Attention, modification Ber N°3 et N° 9 : **max 13 tonnes**)
(autres caractéristiques et N° dans le Guide APB : p.9 à 14) ou sur le site

Dates :

Du : au : *

Membre :

Nom : Prénom :

Bateau :

Poids : Immatriculation : **GE**

Téléphone :

Privé : Natel :

- 1) Ecrire au feutre indélébile, **mettre ce formulaire sous plastique et le scotcher sur le ber choisi**
- 2) **Annoncer également cette réservation sur le site apb.ch/services/reserver un ber** ou transmettre toutes ces indications par e-mail : info@apb.ch ou si vous n'avez pas internet, par téléphone au 022 733 32 40.
Une confirmation de l'APB doit vous parvenir pour valider votre réservation.
- 3) L'utilisation du matériel de l'Association des Propriétaires de Bateaux est exclusivement réservée aux membres ayant réglé la cotisation de l'année en cours. Elle est sous leur entière responsabilité.
- 4) Après usage : remonter le ber, le nettoyer et **le remettre sur sa place APB**. Signalez toute défectuosité aux responsables du matériel l'APB.

Formulaire à coller sur le ber concerné + Annonce à l'APB.ch

Réservation et paiement de la grue :

Eaux-Vives	auprès de la Capitainerie 022 388 55 00 (50.-/1h ou fraction d'h.)
Pâquis	pas de réservation, gratuit, (élingues dans l'armoire du Kärcher)
Port Choiseul	Restaurant du CNV 022 755 35 10 (50.-/1h ou fraction)



VICTORINOX



YOUR COMPANION FOR LIFE

Victorinox AG, Schmiedgasse 57, CH-6438 Ibach-Schwyz, Switzerland,
T +41 41 818 12 11, F +41 41 818 15 11, info@victorinox.ch

SWISS ARMY KNIVES CUTLERY TIMEPIECES TRAVEL GEAR FASHION FRAGRANCES | WWW.VICTORINOX.COM

Nouveaux membres

Le Comité souhaite la bienvenue à



M. ABRAMOVITZ Guillermo

M. ALAMPI Antonio

M. BAERISWYL Steeve

M. Wilson BELAIEFF

M. BOTTREAU Eric

M. CHEVREY Gilles et

Mme MAILLARD ROLLOT Joëlle

M. FRENCH Michael

M. LE SAUSSE Yann

M. MERMOD François

M. PAYAN Julien

M. PERRIER Christophe

M. ROSADO CONSTANTINO Rui Manuel

M. SAHLI Raoul

M. TISMA Georges

ainsi que l'Association SAILCOM SWISS BOAT SHARING (M. Rolf Körner)



et sera heureux de les saluer et de les inviter prochainement.



Domaine Château-du-Crest
Rte du Château-du-Crest, 40
1254 Jussy

A la découverte du Domaine!

Visites, dégustations, produits du terroir...

Tél: 022/759.06.11

Fax: 022/759.11.22

info@domaineducrest.ch

LA PASSION DE LA VIGNE ET DU VIN

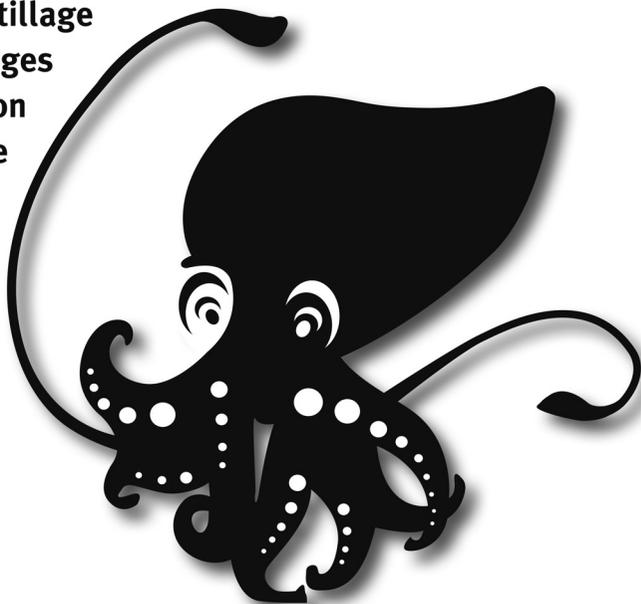


www.domaineducrest.ch

LA SEICHE

boutique nautique

Accastillage
Cordages
Décoration
Electronique
Gréement
Habillement
Peintures
Sécurité



LA PASSION A VOTRE SERVICE

LA SEICHE, VOTRE PARTENAIRE NAUTIQUE À GENÈVE

horaires d'été de avril à septembre Lu 13h-18h30 Ma-Ve 9h30-18h30 Sa 9h-17h

Horaires d'hiver de octobre à mars Lu 13h30-18h30 Ma-Ve 10h-18h30 Sa 9h-17h

19, RUE DU XXXI-DÉCEMBRE T. +41 (0)22 735 41 96 F. +41 (0)22 736 16 51

EN ALPHANUMÉRIQUE, COMPOSEZ LE 0848 LA SEICHE

English Spoken

www.laseiche.ch – laseichesa@bluewin.ch

Démissions

Nous avons enregistré, à la suite du rappel des cotisations, les démissions suivantes en raison de problèmes de santé, de la vente de leur bateau ou d'un déménagement :

M. BARRO Alexandre
M. CUCCODORO Giuseppe
M. D'AMBROSIO Stefano
Mme GUGGISBERG Brigitte
M. HAMDAN Karim

M. KLATT Olivier
M. MARTINS SOUSA Claudio
M. PILET Jean
Mme VECSEY Julia
M. VIONNET Philippe
Mme VOGT STRICKLER Christiane

Le Comité les remercie pour toutes leurs années d'adhésion à l'APB et leur souhaite une bonne continuation.

Décès



Nous avons été très attristés par le décès de :

M. MEYLAN Nicolas

au mois de juin (information reçue en octobre 2013).

Le Comité présente ses sincères condoléances à la famille et lui témoigne toute sa sympathie.

COMMANDE DE POLO / SACOCHE APB

POLO: Fr. 35.- pièce

Nom : Prénom :

Tel : Adresse :

Taille : S M L
 XL 2XL 3XL 4XL 5XL 6XL

Nombre : 1 2 3 4 5 plus.....

Entourer la taille ci-dessus et la quantité



Casquette: 15.- pièce

Nombre:

**DÉCOUPEZ CETTE PAGE
ENVOYEZ-LA à:**

**APB
Commande polo / sacocche
Case postale 49
1211 Genève 7**

Couteau: 50.- pièce

Nombre:



SACOCHE: 35.- pièce

Nombre:

CCP 12-4249-2



Petites annonces

Voir toutes les annonces sur le site www.apb.ch

Voilier: Albin Vigen

Longueur 7.10m largeur 2.24m.
Moteur Mercury 3.4CV.
Mise en circulation 1978.
Expertise juillet 2012.
Amarrage: La Belotte.
Prix: 6'500.-.
Contact: Martial Bordigoni 079 408 94 40.
Détails: http://www.bordigoni.ch/albin_vigen



Voilier: Leisure 23 Aqua Bon

Cause maladie, je vends mon bateau, année 1978, dimensions 6m95 X 2m35 TE 1m20, 5 couchettes. Hauteur hors barrot 182 cm. Régulièrement entretenu, bien équipé, Genois à enrouleur Furlex, neuf (automne 2012 (5'500 fr), spi asymétrique, panneau solaire, etc, moteur Yamaha 8 CV. Revêtement coussins intérieurs et extérieurs état de neuf. Avec Place d'amarrage. Prix 17'500 CHF, à discuter.
Contact: Gilbert Magnenat 079 609 98 37



Pêche-promenade: Ocre 650

Dimensions: 650 X 240 cm. Poids: 800 Kg
Tirant d'eau: 60 cm. Moteurs: 2 hors-bords Honda marine (75 cv et 4,5 cv) Places: 6. Équipement: équipement officiel complet (7 gilets) - pare-battage supplémentaire, ancre supplémentaire, extincteur à poudre, matériel de pêche complet pour la traîne (omble chevalier) et la gambe (3 cannes), frigo 12 V avec batterie indépendante, panneau solaire, échosondeur. Jumelles, radio dab, pompe automatique de fond de cale, carte marine du Léman, bâche d'hiver, Visite passée le 17.11.2011 Prix: 35'000 CHF à discuter.
Contact: Wagner Daniel 0227340581 eMail: wagnerdg@surfeu.ch



Commerçants accordant des rabais aux membres de l'A.P.B.

AE Marine	Tél. : 022 341 08 74	Rte. de Peney 133	1214 Vernier
Agisson SA	Tél. : 022 738 38 33	Bd James-Fazy 8-10	1201 Genève
Atelier du Coussin	Tél. : +33 628 34 24 88		
Auto Accessoires Jonction	Tél. : 022 329 52 52	R. des Deux-Ponts 31-33	1205 Genève
Axtmann - Corderie-Câblerie	Tél. : 022 341 40 56	Route du Bois de Bay 28	1242 Satigny
Baud Eugène quincaillerie	Tél. : 022 348 66 22	Rue Ed.-Baud	1225 Chêne-Bourg
Blue Way boutique	Tél. : 022 736 36 22	Av. Pictet-de-Rochemont 2	1207 Genève
Boatimex remorques Atlas	Tél. : 022 752 46 79	Case postale 72	1252 Meinier
Durr Philippe	Tél. : 022 755 24 19	Route de Suisse 121	1290 Versoix
Europ'Sails	Tél. : 022 785 67 73	Ch. Champs-Prévoist 22	1214 Vernier
Fixmax visserie inox	Tél. : 022 301 05 50	Avenue Vibert 59	1227 Carouge
Garage Parking Miremont	Tél. : 022 346 33 39	Avenue de Miremont 2	1206 Genève
Jordan Peinture (10 à 15 %)	Tél. : 022 340 61 62	Rue de Miléant 7	1203 Genève
La Seiche articles nautiques	Tél. : 022 735 41 96	Rue du XXXI Décembre 19	1207 Genève
Millet SA (Bosch)	Tél. : 022 329 86 66	Rue Prévost-Martin 47	1205 Genève
Moby Dick, Centre Nautique	Tél. : 022 755 12 76	Chemin du Vieux-Port 20	1290 Versoix
Peinture 57	Tél. : 022 731 48 20	Rue de Lausanne 57	1202 Genève
Peintures Coloral Sàrl	Tél. : 022 341 29 30	Route du Nant d'Avril 14	1214 Vernier
Périllat outillage	Tél. : 022 342 20 09	Rue Eugène-Marziano 17	1227 Acacias
Pneus Canon	Tél. : 022 781 06 68	Rue du Pré-Jérôme 20	1205 Genève
Pop Show mus. & électron.	Tél. : 022 792 48 16	Rue de la Caille 42	1213 Onex
Seydoux Mousse	Tél. : 022 734 28 43	Rue des Gares 12	1211 Genève 2
Ship Shop F. Gauthier	Tél. : 022 736 20 13	Rte de Thonon 146	1222 Vésénaz
Spielmann & Cie	Tél. : 022 786 86 22	Rte. de Frontenex 62	1207 Genève
Tech Yachting	Tél. : 022 786 41 42	Rue du Roveray 12	1207 Genève
Vieux-Port chantier naval	Tél. : 022 755 24 19	Route. de Suisse 123	1290 Versoix
Yachting Service	Tél. : 022 776 94 83	Route. de Suisse 6	1299 Crans-près-Céligny
Zahnd quincaillerie	Tél. : 022 736 95 51	Bd. Helvétique 30	1207 Genève



réinventons / la protection financière

La référence pour l'assurance des bateaux de plaisance

20 %

**de rabais sur l'assurance de votre bateau
et conditions préférentielles pour celle de votre
ménage, voiture ou bâtiment.**

Personne de contact :

Marco Pozzo tél. 022 879 17 17

marco.pozzo@axa.ch

**Axa-winterthur
Agence générale Pierre-Louis Portier
59 route de Chancy
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 879 17 17**

JAB
1212 Grand-Lancy 1

Post code 1
A.P.B.
Case postale 49
1211 Genève 7



Voilerie europ'sails

Reconstituons votre plaisir

De l'Optimist au Maxi,
pour le croisiériste
ou le régatier, la voilerie

europ'sails
conçoit et fabrique
vos voiles en Suisse,
vous offrant à la fois
un produit de haute qualité
et un service de proximité.

Europ'sails SA

Vésenaz | Vernier

Tel : +41(0)22 772 07 30
www.europsails.ch